



UNITED STATES
of AMERICA



Recrutement d'un consultant national pour l'élaboration d'un manuel national de biosécurité et de biosûreté.

RFQ : 013FHI360/FY26
Date d'Emission : 20 avril 2026
Délai de Questions : 04 mai 2026
Délai de Soumission : 04 mai 2026
Ouverture : 08 mai 2026
Question adressée à : Guinea.Procurement@fhi360.org
En copie AKouroum@fhi360.org

APERÇU ORGANISATIONNEL

FHI 360 est une organisation internationale à but non lucratif, disposant d'un bureau à Conakry et mettant en œuvre des activités sur l'ensemble du territoire guinéen.

En Guinée, FHI 360 met en œuvre plusieurs programmes de santé publique, notamment les projets de lutte contre les épidémies (EpiC) et de santé maternelle et infantile (MCH), financés par le Gouvernement des États-Unis à travers le Département d'État (DOS). L'organisation met également en œuvre le projet TAKEDA, financé par le Gouvernement japonais.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

Dans le cadre du renforcement du Système National de Biologie Médicale, la Guinée s'est dotée d'un Plan Stratégique National (PSN 2024-2028). Ce plan identifie comme priorité l'adaptation du cadre réglementaire et normatif pour la biosécurité et la biosûreté.

Compte tenu de l'émergence récurrente d'agents pathogènes à haut risque (Ebola, Marburg, Lassa, etc.), il est impératif d'actualiser les textes régissant la santé humaine et animale pour garantir une sécurité maximale dans les laboratoires.

L'analyse du plan stratégique national de la biologie médicale révèle comme priorité dans ses stratégies 12 et 13, l'élaboration d'un Manuel National de Biosécurité et de Biosûreté. Ce manuel permettra entre autres une uniformisation des pratiques dans les laboratoires du pays.

C'est dans ce cadre que le ministère de la Santé et de l'hygiène publique à travers la Direction Nationale des Laboratoires, sollicite l'appui technique et financier de FHI 360, dans le cadre du projet EpiC, pour recruter un consultant national chargé d'élaborer un Manuel National de Biosécurité et de Biosûreté, avec un accent particulier sur la gestion des agents pathogènes à haut risque.

OBJECTIF DE LA MISSION

Élaborer un manuel national de biosécurité et de biosûreté conforme aux normes internationales et adapté au contexte guinéen.

PRINCIPALES TACHES :

Sous la supervision technique de la Direction Nationale des Laboratoires et sous la supervision administrative de FHI 360, le consultant sera chargé de :

- Analyser les directives référentielles nationales et internationales en matière de biosécurité et biosûreté (Revue Documentaire) ;
- Élaborer le manuel de biosécurité et de biosûreté avec un focus sur les agents pathogène à haut risque ;
- Animer l'atelier de validation technique du manuel ;
- Consolider le document issu de l'atelier ;
- Rédiger un rapport de consultation.

LIVRABLES

- Rapport de diagnostic ou de revue documentaire ;
- Manuel National de Biosécurité et de Biosûreté (version finale validée) ;
- Rapport de l'atelier de validation technique ;
- Rapport final de consultation.

CONDITIONS

Le consultant national devra répondre aux critères suivants :

- Nationalité guinéenne ;
- Diplôme supérieur en Biologie Médicale, Santé Publique, médecine humaine, médecine vétérinaire ;
- Expertise avérée en Biosécurité/Biosûreté (une expérience en laboratoire de haut confinement est un atout) ;
- Parfaite connaissance du système de santé guinéen et des enjeux "One Health" ;
- Excellentes capacités de rédaction de documents réglementaires, techniques ou normatifs ;
- Expérience prouvée en rédaction de documents similaires est un atout.

DUREE DE LA MISSION

- La mission s'étendra sur une durée totale de 20 jours de travail effectif, répartis selon le chronogramme validé.

CRITERES D'EVALUATION DU CONSULTANT (TECHNIQUE ET FINANCIERE) :

L'évaluation des offres se fera selon la méthode combinée qualité technique et coût, conformément aux procédures de sélection applicables. Elle portera sur les critères suivants :

A. Évaluation technique – 80 points

- Qualifications académiques (15 points)
- Expérience professionnelle pertinente (25 points)
- Expérience dans l'élaboration de documents techniques ou réglementaires (15 points)
- Compréhension de la mission et approche méthodologique (15 points)
- Connaissance du contexte national et capacités rédactionnelles (10 points)

B. Évaluation financière – 20 points

- Offre financière (20 points)

MODALITE DE PAIEMENT :

Le paiement du consultant sera effectué en trois tranches, sur la base des livrables validés, conformément aux procédures financières de FHI 360 :

- 30 % après validation du rapport de revue documentaire et du draft du manuel ;
- 40 % après l'atelier de validation technique et son rapport ;
- 30 % après validation de la version finale du manuel et du rapport final de consultation.

DOSSIER DE CANDIDATURE DU CONSULTANT

- Un curriculum vitae (CV) détaillé, à jour, mettant en évidence les expériences pertinentes en lien avec le biorisque et/ou l'élaboration de cadres réglementaires ;
- Une copie des diplômes et attestations justifiant les qualifications académiques requises ;
- Preuve de missions similaires, s'il en existe ;
- Une proposition technique succincte comprenant :
 - La compréhension de la mission ;
 - L'approche méthodologique proposée ;
 - Un chronogramme indicatif ;
- Une proposition financière détaillée, exprimée en jours-hommes et en coût total.

SOUSSION DE LA COTATION

Les candidats intéressés et qualifiés sont invités à soumettre leur dossier de candidature à l'adresse suivante : Guinea.Procurement@fhi360.org avant le lundi 04 mai 2026 à 17h00.

Toutes les offres doivent être envoyées par courriel. Tout dossier incomplet, non conforme aux exigences ci-dessus ou soumis hors délai sera considéré comme irrecevable.

FHI 360 est un employeur qui prône l'égalité en matière d'emploi et d'action positive, ce qui signifie que nous ne nous engageons pas dans des pratiques discriminatoires à l'égard de toute personne employée ou à la recherche d'un emploi sur la base de la race, de la couleur, de la religion, du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre, de l'origine nationale ou ethnique, de l'âge, de l'état matrimonial, du handicap, du statut d'ancien combattant, des informations génétiques ou de tout autre statut ou caractéristique protégé par la loi applicable.

Assurez-vous d'inscrire le titre du poste pour lequel vous postulez dans la ligne d'objet. Le non-respect de cette consigne entraînera la disqualification de la demande. Veuillez noter que seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

Fait à Conakry, le 20 avril 2026

Mamoudou CONDE
Représentant Pays de FHI360